

**Commentaires de l'AIEQ relativement au projet de loi n° 44
visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre
les changements climatiques et à favoriser l'électrification**

Mémoire de
l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ)

Présenté à
La Commission des transports et de l'environnement

Dans le cadre de ses consultations particulières et auditions publiques

17 janvier 2020



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC EN BREF.....	3
ENJEU N° 1	
La nécessité d'une gouvernance efficace à la hauteur du défi de la lutte aux changements climatiques.....	4
ENJEU N° 2	
L'électrification, l'innovation et l'efficacité énergétique au cœur des actions pour lutter contre les changements climatiques.....	5
ENJEU N° 3	
Faire du Québec un leader mondial de la transition énergétique	6
ENJEU N° 4	
La nécessité de mobiliser l'industrie en concertation avec les actions gouvernementales.....	7
ANNEXE 1	
L'Industrie électrique du Québec en chiffres.....	8
ANNEXE 2	
Complément d'information sur le potentiel de croissance de l'industrie électrique du Québec dans un contexte de transition énergétique.....	10

INTRODUCTION

L'AIEQ remercie la Commission des transports et de l'environnement pour son invitation à cette consultation particulière, qui nous permet de vous faire connaître le point de vue de l'industrie électrique du Québec relativement au projet de loi n° 44, qui vise à transformer la gouvernance de la lutte aux changements climatiques et à favoriser l'électrification.

L'industrie que nous représentons est interpellée au premier degré par les efforts du gouvernement pour accélérer l'électrification de l'économie du Québec et contribuer à réduire son empreinte carbone.

Nos commentaires font écho à notre participation active au Groupe de travail sur l'électrification pour conseiller le gouvernement sur le plan d'électrification et changement climatique (PECC). Ce groupe de travail avait le mandat de faire part de ses recommandations et d'identifier les actions prioritaires en ce qui a trait au potentiel d'électrification des secteurs du transport, des bâtiments et des industries et également de valider l'importance de mettre de l'avant un vaste chantier d'efficacité énergétique.

L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC EN BREF

Organisme à but non lucratif qui a célébré ses 100 ans d'existence récemment, l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) regroupe les divers intervenants de l'industrie électrique du Québec, un secteur économique de premier plan qui emploie 63 000 personnes, contribue aux exportations du Québec à la hauteur de 5 milliards annuellement et représente 4,4 % du PIB de la province. L'AIEQ contribue au rayonnement de l'expertise, du savoir-faire et de la capacité d'innover de l'industrie électrique du Québec partout dans le monde.

Elle réunit des entreprises faisant partie de cinq grandes catégories suivantes :

- Les producteurs, transporteurs et distributeurs d'électricité (privés et publics).
- Les fabricants d'équipements servant à la production, au transport et à la distribution d'électricité.
- Les fabricants de matériels électriques.
- Les firmes de génie-conseil qui ont une expertise liée à la production, au transport et la distribution d'électricité.
- Les entrepreneurs en construction qui ont une expertise liée à la production, au transport et la distribution d'électricité.

L'AIEQ favorise le rayonnement au Québec et à l'international des entreprises québécoises œuvrant en énergie tout en favorisant le développement des connaissances en production d'énergies renouvelables à faibles émissions de GES ainsi qu'en transport et distribution d'énergie électrique, et en gestion efficace de l'énergie. L'AIEQ encourage l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques, dans le respect des collectivités.

L'AIEQ est intervenue à plusieurs reprises dans les grands débats publics liés à l'énergie au Québec, et ce, tant lors d'audiences publiques au BAPE, qu'à la Régie de l'énergie que lors de commissions parlementaires.

Nos commentaires relativement au projet de loi n°44 sont regroupés selon quatre enjeux principaux.

Enjeu n° 1

La nécessité d'une gouvernance efficace à la hauteur du défi de la réduction des émissions de gaz à effet de serre

- L'AIEQ note que le PL-44 étend considérablement les pouvoirs et les responsabilités du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).
- L'AIEQ reconnaît le droit au gouvernement de changer les structures de gouvernance de la lutte aux changements climatiques pour réaliser les objectifs de ses politiques et d'atteindre ses cibles de réductions de GES. À notre avis, pour répondre aux attentes élevées du public à l'égard des enjeux liés au réchauffement climatique, les changements proposés dans le projet de loi n° 44 doivent être accompagnés de mesures spécifiques afin d'assurer le maintien d'un haut niveau de transparence et d'imputabilité.
- Notamment, les mécanismes de reddition de compte quant à l'atteinte des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être transparents et rigoureux. À cet égard, le commissaire au développement durable devrait disposer de pouvoir accru pour pallier la disparition du Conseil de gestion du Fonds vert.
- Considérant l'intention gouvernementale d'abolir l'organisme Transition énergétique Québec (TEQ), il nous apparaît essentiel que le travail considérable accompli par TEQ soit récupéré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). Dans le même esprit, il est important d'assurer la poursuite et la pérennité des programmes dont l'efficacité a été démontrée.
- L'AIEQ considère que le changement proposé à la structure de gouvernance et à l'élargissement des rôles du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), doit être accompagné par une meilleure coordination des actions

concrètes qui seront mises de l'avant au sein des nombreux ministères engagés dans la lutte contre les changements climatiques. Le MELCC ayant un rôle spécifique à cet égard par le biais d'avis sur les mesures prises par d'autres ministères, nous croyons qu'il serait souhaitable de rendre publics ces avis, afin d'assurer une plus grande crédibilité au système.

- L'AIEQ soutient que les mesures qui seront mises de l'avant par le MELCC et le MERN doivent tenir compte de l'état de l'évolution rapide des technologies, notamment au sein des entreprises québécoises qui offrent des solutions en matière de lutte aux changements climatiques. De plus le gouvernement doit accompagner adéquatement les entreprises qui doivent améliorer leur bilan environnemental et énergétique.
- L'AIEQ est d'avis que ces changements de structure proposés dans le cadre du PL-44 peuvent ouvrir la voie à l'implication active, au plus haut niveau, des nombreux ministères concernés par la lutte aux changements climatiques, incluant le Conseil du trésor. Cette mobilisation pluriministérielle, appuyée par un leadership clair et affirmé au plus haut niveau du gouvernement du Québec, est essentielle pour assurer l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES.
- L'AIEQ salue l'initiative du gouvernement de constituer un comité consultatif qui réunit des experts de la société civile possédant des expertises significatives et variées afin de conseiller le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles dans l'élaboration de son Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique. L'AIEQ souligne que le choix des membres de ce comité devrait être fait en fonction d'expertises variées et complémentaires et que ceux-ci soient en contact étroit avec les entreprises du secteur de l'énergie électrique verte et de celui de l'environnement. L'AIEQ est ouverte à collaborer avec le gouvernement au sein d'un tel comité.

Enjeu n° 2

L'électrification, l'innovation et l'efficacité énergétique au cœur de la transition énergétique

- Au-delà des considérations légitimes pour améliorer la gouvernance, l'AIEQ est d'avis que le gouvernement doit jouer un rôle plus actif pour soutenir les efforts d'innovation qui sont à la base d'une meilleure utilisation de l'énergie sous toutes ses formes. L'AIEQ considère que le défi de la réduction des émissions de GES, notamment en électrifiant davantage l'économie, constitue une opportunité pour de nombreuses entreprises d'innover davantage et par le fait même, de mieux positionner l'industrie électrique du Québec sur les marchés internationaux.

- L'AIEQ estime que la meilleure façon de tirer avantage du système québécois de plafonnement et d'échange des droits (SPEDE) est de soutenir activement l'innovation et le développement de nouvelles technologies. Sans la disponibilité de nouvelles technologies économiquement rentables, il y a un risque réel que les objectifs louables du SPEDE se transforment, pour certaines entreprises, en taxe additionnelle, sans l'effet réel souhaité sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- L'AIEQ est convaincue que le Québec a tout à gagner à accroître l'électrification de son économie. Rarement a-t-on vu autant d'intérêt pour les énergies renouvelables et plus particulièrement pour une utilisation accrue de l'énergie électrique verte, et ce, autant au Québec, au Canada qu'à l'international. La transformation du secteur de l'électricité à l'échelle mondiale, notamment pour accroître la disponibilité de l'énergie électrique verte, offre de multiples occasions d'affaires à saisir pour les entreprises du Québec.
- Parmi les créneaux porteurs pour le développement économique du Québec, mentionnons :
 - les véhicules électriques, les batteries pour véhicules et les autres technologies reliées à l'électrification des transports de personnes et de marchandises;
 - L'infrastructure associée à l'électrification des transports;
 - la numérisation des grands réseaux de transport et de distribution d'électricité;
 - la gestion de données à l'aide de l'intelligence artificielle (AI), des technologies de l'information;
 - les technologies de l'information et des communications (ICT) et de l'Internet des objets (IoT);
 - La gestion de la pointe;
 - La cybersécurité;
 - le stockage d'énergie (batteries, hydrogène et biocarburants, entre autres);
 - la production décentralisée d'énergie;
 - Le verdissement des procédés industriels (chimie verte), incluant la filière verte de l'hydrogène

Enjeu n° 3

Faire du Québec, un leader mondial de la transition énergétique

- L'expertise et le savoir-faire des entreprises de l'industrie électrique du Québec sont des atouts majeurs propices à positionner le Québec parmi les leaders mondiaux de l'électricité verte dans toutes ses facettes. Le Québec a le potentiel d'être un carrefour d'innovation reconnu mondialement pour sa capacité d'accélérer le déploiement des technologies et des infrastructures favorisant l'utilisation intelligente de l'énergie électrique verte.

- L'AIEQ souligne que des axes d'innovation importants (voir annexe 2) en lien avec la transition énergétique et les nouvelles technologies de l'énergie sont très actifs et en progression importante pour saisir les opportunités dans les marchés émergents, au Québec et ailleurs.

Enjeu n° 4

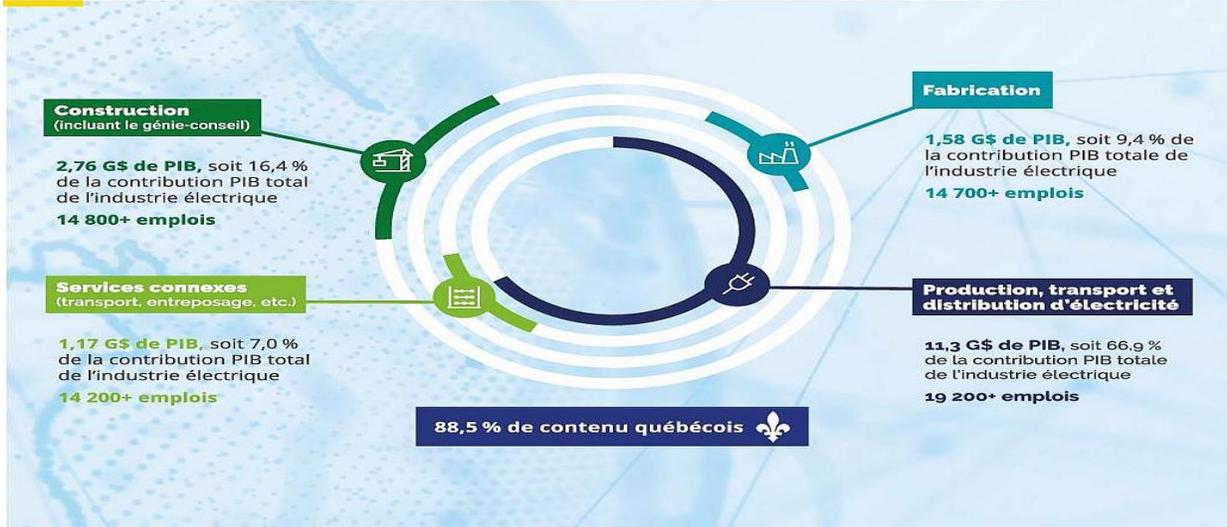
La nécessité de mobiliser l'industrie en concertation avec les actions gouvernementales

- À l'instar de ce qui a été fait pour certains secteurs économiques (ex. : secteur aéronautique via la mise en place d'AéroMontréal), l'AIEQ insiste pour que le gouvernement du Québec mette en place rapidement une stratégie concertée gouvernement-entreprises-institutions, pour tirer le plein potentiel des investissements massifs qui seront faits au niveau mondial en lien avec le vaste domaine de l'électricité verte.
- Actuellement, le Québec compte plusieurs entreprises performantes dans le secteur de l'énergie électrique, l'AIEQ croit fermement qu'une telle stratégie est nécessaire afin d'accroître les collaborations en matière d'innovation et de mise en marché. Une étude d'opportunité réalisée en 2019 par la firme Deloitte, en collaboration avec l'AIEQ, le MEI, le MERN et TEQ, est venue confirmer ce besoin d'une stratégie concertée et la pertinence d'agir rapidement.

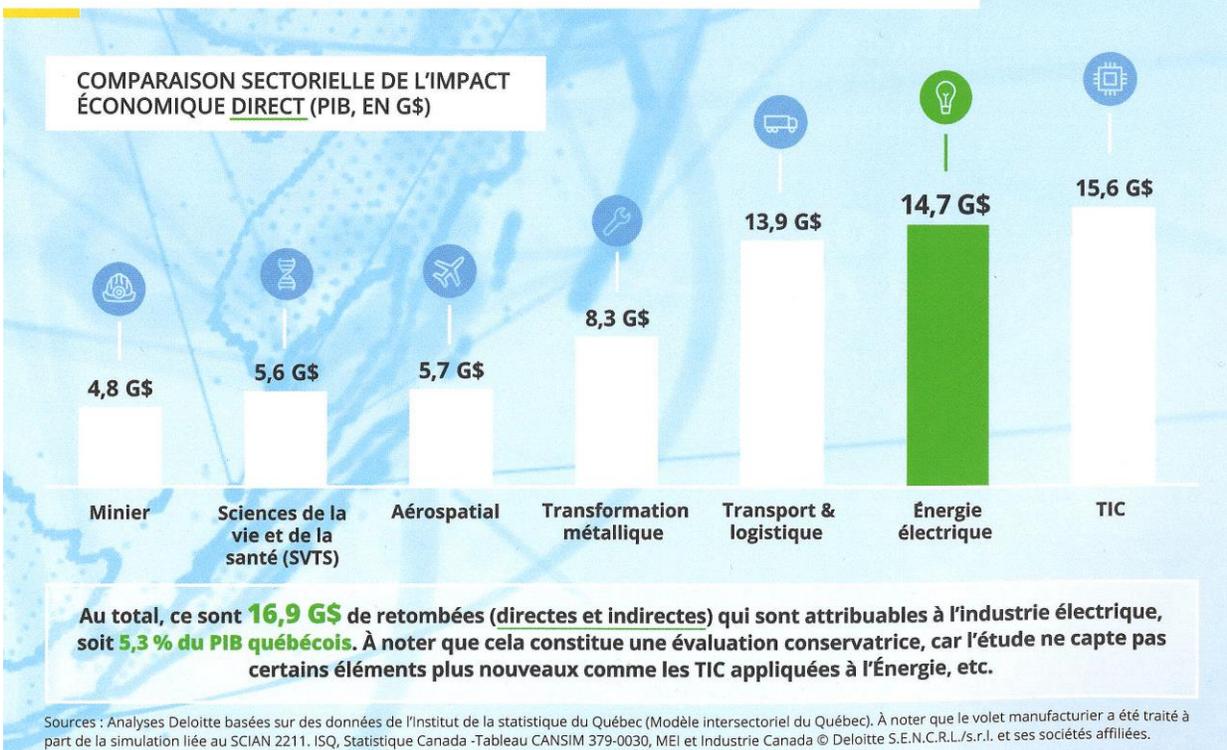
ANNEXE 1

L'industrie électrique du Québec en chiffres

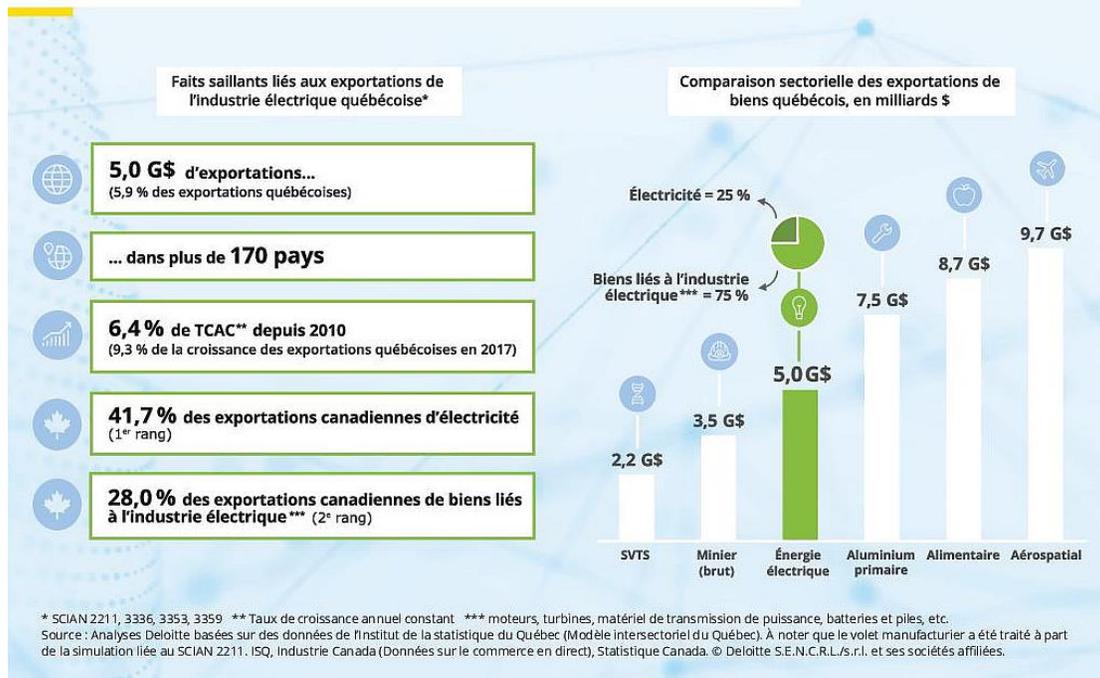
UNE INDUSTRIE TRANSVERSALE QUI CONTRIBUE À PLUSIEURS SECTEURS ÉCONOMIQUES VITAUX POUR LE QUÉBEC



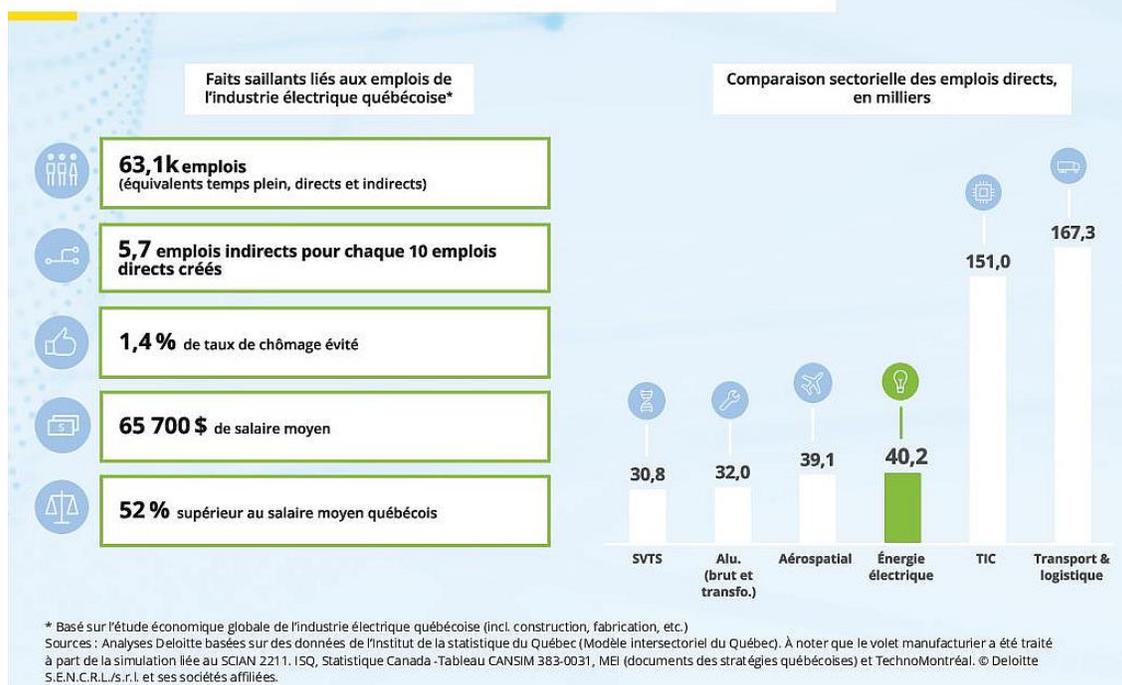
UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AU PIB QUÉBÉCOIS



DES EXPORTATIONS DE TAILLE ET EN CROISSANCE



UN CONTRIBUTEUR NOTOIRE À L'EMPLOI QUÉBÉCOIS



ANNEXE 2

Complément d'information sur le potentiel de croissance de l'industrie électrique du Québec dans un contexte de transition énergétique

Le marché mondial de l'énergie est au cœur d'une transformation majeure dont les enjeux dépassent largement les frontières du Québec. L'AIEQ qui accompagne, depuis 1916, cette industrie depuis ses balbutiements est donc interpellée de façon particulière par la démarche en cours qui a pour objectif principal de réduire l'empreinte carbone de l'économie québécoise et d'être un acteur majeur de cette transition énergétique qui s'amorce.

L'expertise et le savoir-faire des entreprises de l'industrie électrique du Québec sont des atouts majeurs qui permettront de positionner le Québec parmi les leaders mondiaux de l'électricité verte dans toutes ses facettes.

Des pôles d'innovation importants en lien avec la transition énergétique et les nouvelles technologies de l'énergie sont déjà très actifs au Québec. En voici quelques exemples représentatifs :

- **Numérisation des infrastructures électrique (production, transport et distribution) et gestion intelligente de l'énergie électrique**

Des investissements massifs pour moderniser les infrastructures énergétiques sont annoncés, notamment en Amérique du Nord. Ceux-ci vont permettre de tirer avantage d'une nouvelle génération d'actifs intelligents. Cela constitue une opportunité unique de positionner les entreprises québécoises dans un domaine de pointe où le Québec a tous les atouts pour se distinguer au niveau nord-américain et mondial.

Nous n'en sommes qu'au début d'une transformation majeure qui permettra de moderniser les infrastructures de production, transport et distribution pour amener les clients au cœur d'une véritable révolution dans le domaine de la gestion intelligente de l'énergie électrique de sources renouvelables.

L'industrie électrique du Québec, chef de file incontesté en production, transport et distribution d'énergie électrique verte est dans une position avantageuse pour faire du Québec un carrefour d'innovation reconnu mondialement pour assurer une gestion efficace et intelligente de la source d'énergie par excellence pour la transition énergétique : l'énergie électrique verte.

- **Une nouvelle filière industrielle complète associée aux technologies de stockage d'énergie électrique, propice à l'électrification des transports**

L'AIEQ soutient complètement la vision du gouvernement de créer une nouvelle filière industrielle complète : de l'extraction du lithium jusqu'à la fabrication de batteries pour le stockage de l'énergie électrique.

Le Québec a le potentiel de devenir un joueur de calibre mondial, notamment grâce aux avancées technologiques de l'IREQ, qui œuvre dans le domaine hautement stratégique de la fabrication de batteries, et ce depuis plusieurs décennies.

Le développement de capacités nouvelles de stockage en énergie électrique, autant sur les réseaux électriques principaux que dans toutes les résidences du Québec, ouvre de nombreuses perspectives pour mieux gérer la demande énergétique globale et faire une utilisation plus efficace et intelligente de l'énergie électrique verte (voir section précédente portant sur la numérisation des infrastructures et gestion intelligente de l'électricité verte).

- **Une expertise de classe mondiale dans les réseaux autonomes sobres en carbone**

Les entreprises de l'industrie électrique du Québec offrent des solutions afin d'éliminer la production d'électricité de sources thermiques dans les nombreux réseaux autonomes qui alimentent les communautés éloignées. Elles ont développé une expertise de premier plan en matière de réseau autonome alimentée par de l'énergie de sources renouvelables.

Elles l'ont démontré grâce à l'implantation de diverses technologies sobres en carbone pour l'alimentation en électricité de la mine de Raglan dans le Nord québécois et celui d'Igiugig en Alaska. Les technologies associées aux domaines du solaire, de l'éolien, de l'hydrolienne, de la biomasse et du stockage chimique/mécanique sont maintenant bien maîtrisées par les entreprises participantes.

- **L'expertise en efficacité énergétique et en bâtiment intelligent**

L'efficacité énergétique s'inscrit plus que jamais au cœur de la transition énergétique du Québec. Domotique, immotique, stockage d'énergie, mobilité électrique; l'intégration de nouvelles technologies s'inscrit dans les efforts pour réduire la consommation d'énergie.

L'industrie électrique du Québec regroupe de nombreuses entreprises : firmes spécialisées, entreprises manufacturières et entrepreneurs spécialisés qui collaborent quotidiennement avec les propriétaires immobiliers, les institutions et les industries pour implanter des solutions novatrices, selon des modes de réalisations originaux, adaptés au contexte particulier de chaque client.

L'AIEQ est très active, d'une part, pour faire connaître les programmes en efficacité énergétique, dont les distributeurs d'énergie sont les promoteurs, à l'ensemble des parties prenantes, et, d'autre part, pour développer l'innovation en mode collaboration.

- **Le développement de la filière québécoise de l'hydrogène vert**

Au Québec, le potentiel du développement de l'hydrogène est important. Le Québec pourrait devenir un producteur — et éventuellement un exportateur — d'hydrogène. Les utilisations de l'hydrogène sont nombreuses :

- Pour des utilisations locales contribuant à la décarbonation de l'économie (*substitution de source d'énergie, batterie à l'hydrogène pour véhicule, trains, etc.; stockage d'énergie, etc.*),
- Pour l'exporter sous la forme de dérivés de l'hydrogène (Ammoniac, Méthanol, etc.)

- **Une vitrine technologique unique; le réseau autonome de la Ville de Lac-Mégantic**

La Ville de Lac-Mégantic, Hydro-Québec et des entreprises novatrices du Québec se sont associées pour créer un microréseau électrique. Les technologies les plus avancées en matière d'énergie y seront ainsi mises en application au cours des prochaines années. Le projet permettra d'évaluer comment les nouvelles technologies pourraient permettre d'élaborer de nouveaux services pour les clients et leur permettre de réduire leur consommation d'énergie.